



Questions ?

REVENDICATIONS

Réponses !

CSE de juin 2019

- 1. Logistique :** Problème de stockage sauvage des 800/600 au niveau des PTC et cela est gênant pour la circulation des petits trains et l'élévateur des ravitailleurs PTC.
Réponse de la Direction : Le point a été clôturé entre les managers des deux secteurs. Ce stockage a été déplacé vers une zone où il ne provoque pas de gêne.
- 2. Logistique :** Les personnes prêtées à la logistique ont-elles la garantie de récupérer leur poste d'origine ?
Réponse de la Direction : Cela est parfois compliqué et ce ne sera pas forcément le cas. Concernant les personnes originaires des PTC, ce secteur souhaite récupérer celles qu'il a prêtées.
- 3. Qualité :** Pourquoi la mention « Technicien » ou « auditeur qualité » ne sont pas mentionnés sur les fiches de paie des personnes concernées, alors qu'ils sont mentionnés dans l'organigramme ?
Réponse de la Direction : Parfois certaines personnes, migrant vers un poste moins valorisé, souhaitent conserver l'intitulé de leur ancien poste. Les salariés concernés souhaitant cette mise à jour peuvent la demander au chef de service.
- 4. PTC :** Les salariés se plaignent de forte chaleur et souhaitent que le système de rafraichissement soit installé dans le Hall 1 des PTC. Que compte faire la direction ?
Réponse de la Direction : Les extracteurs sont mis en route pour essayer d'atténuer la chaleur ambiante et deux ventilateurs ont été ajoutés. Un chiffrage est en cours sur l'installation éventuelle de chaussettes de rafraichissement pour 2020.
- 5. PTC :** L'espace entre la ligne G3.4 et l'ancien contrôle de la G3.4 est trop juste pour pouvoir sortir les blisters même en rentrant le plateau de l'élévateur. Les salariés demandent un réaménagement.
Réponse de la Direction : Ce point est en cours. Les contenants à problème seront déplacés afin de faciliter la manutention. Le problème devait être réglé pour la fin du mois de juin.
- 6. Usine :** Les salariés demandent l'attribution de gilets jaunes plus légers sachant que lors des fortes chaleurs les gilets actuels sont très inconfortables.
Réponse de la Direction : Des gilets perforés existent au catalogue. Ils ne font pas partie de la dotation annuelle, la commande devra être effectuée par le chef de service.

Cas particuliers :